

Association Vélo
Délégation Régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon de l'AF3V
Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes
5 av. F. Collignon 31200 Toulouse
Julien Savary, Vice-Président

Association Vélocité Languedoc
Relais local pour l'Hérault de l'AF3V
8 rue des Orchidées 34000 Montpellier
Luc Nourigat, Président

Toulouse, le 4 Mai 2009

A Monsieur André Vézinhet
Président
Conseil Général de l'Hérault

Objet : Demande d'aménagements cyclables permettant la continuité
Marseillan-plage-Marseillan-Mèze-Balaruc-les-Bains-Sète (projet
« Le Tour du Bassin de Thau à vélo »)

Monsieur le Président,

Dans le cadre du grand projet d'aménagement durable du Lido, une nouvelle Voie Verte est déjà ouverte sur 5km entre Sète (port des Quilles) et le parking Les trois Dignes, le long de la mer. D'ici 21011 cette nouvelle Voie Verte atteindra Marseillan-Plage (12km).

Nos Associations qui agissent dans le cadre de l'AF3V pour le développement d'itinéraires cyclables sécurisés à moyenne et longue distance, se réjouissent de ce projet, qui améliorera l'axe Bordeaux-Toulouse-Sète en cours d'aménagement le long du canal des Deux-Mers.

Nous vous avons déjà demandé de mettre en œuvre ce projet dans l'Hérault, et nous espérons que vous réaliserez une liaison Marseillan-Plage/Agde, et l'amélioration du chemin de halage du canal du Midi dans l'Hérault.

Par cette lettre nous vous demandons de réaliser les aménagements cyclables nécessaires pour rendre possible le « Tour du Bassin de Thau à vélo ».

Ce tour est aujourd'hui impossible en sécurité aussi bien pour les habitants que pour les touristes.

Voici quatre difficultés principales :

= 1- Entre Mèze et Balaruc-le-Vieux, la liaison par des petites routes n'existe pas : les cyclistes doivent emprunter la D613 très circulée et très dangereuse.
= 2- Entre Balaruc-les-Bains et Sète il n'existe que la D600 qui est bordée par une sur-largeur sur la majorité du parcours (une piste en site propre existe

sur 1200m), et l'entrée dans Sète est périlleuse. Cet axe est impraticable à vélo pour les familles et les touristes.

= 3- Entre Marseillan-plage et Marseillan la liaison Marseillan-Plage/carrefour de la D51E6 est dangereux (pas d'aménagement).

= 4- Entre Marseillan et Mèze la continuité des chemins praticables n'existe pas au bord du Bassin, et les cyclistes doivent emprunter la RD51 très circulée, ou faire un long détour.

Nous vous demandons donc de réaliser les quatre aménagements prioritaires suivants (par ordre de priorité):

= 1 - La Création d'une Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée entre Mèze et Balaruc-le-Vieux (environ 11km).

C'est possible sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée déjà utilisée pour la promenade piétonne. Cela nécessitera la création d'une traversée sécurisée de la D613 (passage souterrain) et la reconstruction d'un pont à Mèze.

=2- La création d'une piste cyclable en site propre, continue et bien sécurisée, le long de la D600, entre Balaruc-les-Bains et Sète (environ 5,5km).

= 3- La sécurisation par piste cyclable et bandes cyclables de la liaison Marseillan-plage/carrefour de la D51E6 (environ 2km).

= 4 - La création d'un itinéraire jalonné sur des chemins ruraux entre Marseillan et Mèze, entre la D51 et le bord du Bassin (environ 7km).

Nous espérons que vous prendrez en compte ces demandes, car il est urgent de rendre possible les déplacements à bicyclette entre les villes du Bassin de Thau : cela favorisera les déplacements quotidiens des habitants, et les circuits touristiques basés sur « Le Tour du Bassin de Thau ».

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Julien Savary
Vice-Président de l'Association Vélo
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc

Luc Nourigat
Président de Vélocité Languedoc
Relais local AF3V pour l'Hérault

Copie à :
Monsieur Pierre Boulloire, Président
Communauté d'agglomération du Bassin de Thau
Monsieur le président du
Comité Départemental du Tourisme de l'Hérault

Monsieur François Commeinhes , Maire de Sète
Monsieur Yves Michel, Maire de Marseillan
Monsieur Max Serres , Maire de Balaruc-le-Vieux
Monsieur Gérard Canovas, Maire de Balaruc-les-Bains
Monsieur Henri Fricou, Maire de Mèze